

CONTRAT



LOCATION

LOCANDBOAT

Prenez le pouvoir • Osez la mer

Entre les soussignés,

Ci-après appelés le LOUEUR d'une part :

SAS **LOCANDBOAT**, représenté par Sébastien Rusnarczyk, contact@locandboat.com, 06 12 87 01 80,

et ci-après appelés le LOCATAIRE d'autre part :

Nom & prénom _____

Adresse principale _____ **Ville** _____

Téléphone _____ **E-mail** _____

Permis bateau n° _____

il a été convenu ce qui suit :

1 Nature et date d'effet du contrat Le LOUEUR met à disposition du LOCATAIRE un bateau :

Type BAT880 MASTER MERRY FICHER AQUABAT _____

Nom _____

pour la **date** du _____ au _____ & de _____ à _____ heures

au **départ** de Port Olona, ponton B, avec un **retour** au même endroit, pour un loyer unique de _____ €.

2 État du bateau Lors de la remise du bateau et lors de sa restitution, un procès-verbal de l'état du bateau sera établi entre le LOCATAIRE et le LOUEUR. Le bateau devra être restitué dans le même état que lors de sa mise à disposition. Toutes les détériorations sur le bateau constatées par PV de sortie seront à la charge du LOCATAIRE. Le LOCATAIRE certifie être en possession du permis l'autorisant à conduire le bateau loué :

Permis bateau n° _____ Côtier Semi-hauturier Hauturier

3 Durée du contrat Le contrat est à durée indéterminée, il pourra y être mis fin par chacune des parties à tout moment en adressant un courrier recommandé et en respectant un préavis d'un mois.

4 Autres éléments et accessoires Le LOCATAIRE prendra à sa charge l'ensemble des frais de carburant, en sus à ce présent contrat.

5 En cas de litige Les parties conviennent expressément que tout litige pouvant naître de l'exécution du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, Vendée. Pour toute contestation relative à l'exécution du présent contrat, et dans le cas où aucune solution ne serait apparue au cours d'un arbitrage à l'amiable, l'attribution de juridiction sera expressément faite aux tribunaux concernant le siège social de la SAS **LOCANDBOAT**. Les parties conviennent ainsi expressément que tout litige pouvant naître de l'exécution du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon

6 Interdiction La sous-location et le prêt sont rigoureusement interdits.

7 Inventaire L'inventaire en deux exemplaires est contresigné par le LOUEUR et le LOCATAIRE lors de la prise en charge du bateau, chacune des deux parties conservant un exemplaire. Tout manquement à l'inventaire doit être contradictoirement constaté par le LOUEUR et le LOCATAIRE et faire l'objet de mentions spéciales sur le document d'inventaire. La signature de l'inventaire par le locataire vaut reconnaissance du bon état et du bon fonctionnement du bateau à l'exception des vices cachés. Le LOCATAIRE dispose de 24h après la signature de cet inventaire pour vérifier le bon état du bateau et de son équipement et signaler au LOUEUR toute anomalie. La non-signature de l'inventaire par le LOCATAIRE ou la non-remise de l'inventaire signé au LOUEUR vaut acceptation du bateau en état de marche et complet selon l'inventaire type consigné au bureau de **LOCANDBOAT**. En cas de litige, cet inventaire type fera seul foi.

Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

LE LOCATAIRE signature précédée de la mention
manuscrite *bon pour accord*

—€

LOCANDBOAT signature précédée de la mention
manuscrite *bon pour accord*

—€

Le LOCATAIRE atteste ici par sa signature
être propriétaire d'un permis maritime
et s'engager pleinement aux responsabilités
inhérentes jusqu'à l'arrivée au ponton du LOUEUR.